

A male technician with short brown hair, wearing a red and blue plaid shirt and blue overalls, is focused on working inside a white boiler. He is using a red-handled screwdriver. The boiler's internal components, including pipes, valves, and a control panel with a digital display, are visible. The background is a plain white wall.

afortech

FORMATION CONTINUE 

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens des équipements de Chauffage

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens des équipements de Chauffage

QUEL INTERET POUR LES ENTREPRISES DE FORMER SON PERSONNEL A TOUTES LES HABILITATIONS REGLEMENTAIRES ?

Le Technicien en équipements de Chauffage a pour métier d'installer, mettre en service, dépanner, maintenir et optimiser des installations de toutes générations et de toutes marques, et de maintenir les ouvrages en état (étanchéité...).

Ce faisant, il fait face à de multiples risques. L'Entreprise qui l'emploie étant responsable de son personnel, c'est donc toute l'Entreprise qui court également ces risques. En évitant d'en prendre toute la mesure, elle s'expose à des procès, des amendes ou des coûts judiciaires ou de santé qui peuvent être très lourds. Sans parler des accidents, des dommages collatéraux et des arrêts de travail de son personnel.

Bref, un personnel non formé est une perte assurée pour l'Entreprise... D'autant plus que les habilitations réglementaires sont obligatoires. Ces formations sont donc essentielles, car elles permettent d'appréhender ces risques et de travailler en toute sécurité.



LES HABILITATIONS ET LEURS RECYCLAGES

En dehors de ses compétences techniques de base et ses savoir-être, le Technicien a donc besoin d'habilitations réglementaires obligatoires qu'Afortech vous synthétise ici. Rappelons qu'une fois ces savoir-faire validés par la formation, et ensuite par son Entreprise elle-même, le Technicien devra se recycler régulièrement pour maintenir ces habilitations valides.

Ces formations réglementaires obligatoires couvrent les risques suivants, auxquels il est soumis :

- **Le risque électrique**
- **Le risque en hauteur**
- **Le risque chimique**
- **Le risque vapeur**
- **Le risque explosion**
- **Le risque pollution des réseaux d'eau**
- **Le risque TMS**
- **Le risque accidentogène**
- **Vigilance tous risques**

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens des équipements de Chauffage

RISQUE ÉLECTRIQUE

Préparation à l'habilitation électrique de personnel électricien

HEL-04-BR-B2 3 jours

RISQUE EN HAUTEUR

Échafaudages Roulants : Montage, utilisation, vérification journalière et précautions d'utilisation
ECHAF-03 - 1 jour

RISQUE CHIMIQUE

Prévention du risque plomb
REGLE-08 1 Jour

RISQUE EXPLOSION

L'habilitation des intervenants dans les zones ATEX en Conduite - Maintenance - Travaux
REGLE-02 2 jours

RISQUES TMS

Gestes et Postures
SEC-30 1 jour

RISQUE POLLUTION RÉSEAUX D'EAU

Gestion du risque des réseaux sanitaires collectifs (légionelle) EAU-03 1 jour
Et Certification à la maintenance des ensembles de protection contre les retours d'eau DISCO-02 3 jours



RISQUE EN HAUTEUR

Port du Harnais sur sites équipés
SEC-07 1 jour

RISQUE CHIMIQUE

Opérateur susceptible d'intervenir en présence d'amiante - sous-section 4
AMIA-22 2 jours

RISQUE VAPEUR

Maintenance des sous-stations vapeur pour le label Chaleur Maîtrisée
CHAUF-42 2 jours

VIGILANCE TOUS RISQUES

Assurer sa sécurité et celle des autres sur chantier
PREV-03 1 jour

RISQUE ACCIDENTOGÈNE

Formation Initiale SST - Sauveteur Secouriste du Travail
SST 2 jours

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens des équipements de Chauffage : pensez aux recyclages !

Attention : exposés à de nombreux risques, vos salariés doivent suivre, tout au long de leur vie professionnelle, des formations de recyclages pour couvrir votre responsabilité pénale en matière de santé et sécurité.

Une fois qu'un de vos collaborateurs a suivi la formation initiale de telle ou telle habilitation, #Afortech vous facilite la gestion des recyclages en vous adressant chaque année un courrier personnalisé précisant pour chaque personne formée l'habilitation arrivant à échéance avec la fiche programme du stage à suivre.



[Accédez ici à la liste des recyclages !](#)

Pour toute question, contactez Brigitte Pallu, au 06 11 46 19 13, bpallu@afortech.com.
Ou bien allez sur le site : www.afortech.com



Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens des équipements de Chauffage